



## Check-list: Visa de Visite familiale/amicale ou études de courte durée Catégorie visa C

**Important:** tout requérant doit déposer personnellement sa demande de visa.

	✓	n/a	X
<b>1 Formulaire demande de visa (<a href="http://www.swiss-visa.ch">www.swiss-visa.ch</a>) intégralement rempli daté et signé par le requérant</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>Le formulaire doit impérativement être imprimé et amené à votre rendez-vous!</i>			
<b>2 Passeport national</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>Signé par son titulaire avec une validité dépassant les 3 mois, à la fin du séjour prévu et avoir au moins 2 pages vides dans le passeport</i>			
<b>3 Photocopies des pages d'informations personnelles du passeport et des visas étrangers</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>4 Deux photos passeport récentes et identiques</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>Type photo passeport <u>uniquement sur fond blanc</u>. Elles ne seront pas restituées</i>			
<b>5 Réservation du billet d'avion aller-retour montrant tout l'itinéraire</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>Ne pas acheter le billet avant d'avoir reçu le visa. (L'Ambassade n'est pas responsable de la perte du billet en cas de refus.) Pour un séjour de 3 mois, la réservation du billet ne doit en aucun cas dépassée <b>90 jours</b></i>			
<b>6 Assurance- voyage Schengen</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>Couverture de 30'000.-- Euros valable pour tout <u>l'espace Schengen</u> et couvrant la totalité de la durée du voyage prévu</i>			
<b>7 Preuve des moyens d'existence personnels</b>			
<b>7,1 Les salariés:</b>			
• Les 3 derniers bulletins de salaire			
• Attestation de congé, signée par l'employeur	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Copie du contrat de travail (l'original du contrat vous sera restitué au moment du dépôt)			
• Original des extraits bancaires pour les 3 derniers mois et carte de crédit bancaire			
<b>7,2 Hommes d'affaires:</b>			
• Carte de commerçant et la/les preuve(s) de l'enregistrement de l'entreprise au Registre du Commerce	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Extraits de compte(s) en banque de l'entreprise pour les 3 derniers mois et carte de crédit bancaire			
<b>7,3 Epouses/époux sans activité lucrative:</b>			
• Indication de la profession de l'époux/de l'épouse (+ Certificat de mariage)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Copie du contrat de travail (l'original du contrat vous sera restitué au moment du dépôt)			
• Extraits bancaires pour les 3 derniers mois et carte de crédit bancaire			
<b>7,4 Etudiants:</b>			
• Certificat de la (pré)inscription scolaire couvrant la période du séjour prévu	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Indication de la profession des parents et pièces justificatives sur leurs revenus			
• Extraits bancaires des parents pour les 3 derniers mois et carte de crédit bancaire			
• Copie de la carte d'identité ou du passeport des parents			
<b>7,5 Retraités:</b>			
• Attestation de perception d'une pension de retraite			
• Extraits de compte(s) en banque de l'entreprise pour les 3 derniers mois et carte de crédit bancaire			
<b>8 Lettre d'invitation de l'hôte en Suisse signée et accompagnée d'une copie du passeport suisse ou copie d'une carte d'identité suisse / ou permis de séjour et passeport national / ou carte de légitimation et passeport national ou formulaire de prise en charge du garant dans le pays d'accueil (Suisse). <u>A envoyer directement à l'Ambassade par mail (<a href="mailto:dakar.visa@eda.admin.ch">dakar.visa@eda.admin.ch</a>) ou par fax : 00 221 33 822 36 57</u></b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>La lettre d'invitation n'est soumise à aucune forme particulière. Elle doit cependant être rédigée dans l'une des quatre langues nationales de la Suisse (français, allemand, italien, romanche) et contenir au minimum les éléments suivants:</i>			
• une déclaration de l'hôte (entreprise ou particulier), selon laquelle il attend la venue du demandeur;			
• les coordonnées de l'hôte et du demandeur (nom, prénom, date de naissance et nationalité);			
• la date d'émission de la lettre;			
• la signature de l'hôte (dans le cas d'une entreprise: personnes habilitées à signer selon le registre du commerce).			
<i>La lettre d'invitation peut aussi contenir d'autres éléments, tels que:</i>			
• l'indication que l'hôte hébergera le demandeur (logement et/ou entretien);			
• toute autre indication pertinente susceptible d'apporter des précisions sur les circonstances et les motifs du séjour en Suisse.			
<i>Le demandeur doit prouver à la représentation suisse (au moyen de certificats de salaire, de relevés bancaires, etc.) qu'il dispose de suffisamment de moyens financiers pour couvrir les frais de son voyage. Si les frais de voyage, de logement et d'entretien sont pris en charge par l'hôte, il y a lieu de le mentionner également dans la lettre d'invitation.</i>			
<b>9 Itinéraire touristique du requérant</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>Etablir un programme contenant les détails du voyage ( dates, lieux de viste, moyens de transport...)</i>			

**10 Documents concernant l'état civil du requérant**

Par exemple: Livret de famille, certificat de mariage, extrait de naissance pour les célibataires etc.

**11 Pour les étrangers résidents: Présentation du permis de résidence au Sénégal, Gambie, Guinée Bissau, Mali,**

en cours de validité d'au moins 3 mois à la date d'entrée prévue

**12 Mineurs**

- Autorisation de sortie du territoire signée **par les deux parents et légalisée** par le commissariat de police, accompagnée **d'une copie de leur carte d'identité également légalisée** par le commissariat de police, formulaire demande de visa signé par les parents et mentionner père/mère, prénom et nom à côté de chaque signature, présence obligatoire des parents au guichet le jour du dépôt avec le mineur
- Copie littérale de l'acte de naissance
- Certificat de la (pré)inscription scolaire couvrant la période du séjour prévu
- Extraits bancaires des parents pour les 6 derniers mois
- Indication de la profession des parents et pièces justificatives sur leurs revenus

**Autres informations importantes :**

- Veuillez noter que d'autres documents peuvent être exigés. **L'original de chaque document exigé doit être accompagné de sa photocopie, laquelle restera dans le dossier**

**Délai de traitement:**

La demande de visa peut être déposée **6 mois et au plus tard quinze jours avant** la date prévue du départ pour la Suisse. Le délai de traitement est entre 5 et 7 jours ouvrables, voire plus selon les cas particuliers.

**Frais de Visa: A payer en espèces et en FCFA au guichet**

- Pour adulte et enfant à partir de 12 ans: 60'500 frs CFA
- Pour enfants entre 6 et 11 ans: 30'500 frs CFA
- Les enfants de moins de 6 ans ne payent pas les frais de visa

**Visa gratuit pour :**

- Conjoint / partenaire d'un ressortissant, EU suisse ou EFTA dont le lien familial est prouvé par un document d'état civil (acte de mariage enregistré à l'état civil du ressortissant de l'Etat Schengen, etc.)
- Enfant (s) âgé(s) de moins de 21 ans ou à charge en permanence\*\* et ceux du conjoint / partenaire d'un ressortissant, EU suisse ou EFTA dont le lien familial est prouvé par un document d'état civil (acte de naissance, etc.)
- Ascendants à charge en permanence\*\* et ceux du conjoint ou partenaire d'un ressortissant, EU suisse ou EFTA dont le lien familial est prouvé par un document d'état civil (acte de mariage, acte de naissance, etc.)

\*\* les preuves de l'entretien régulier (versements, transferts d'argent, etc) doivent être jointes au dossier. Le fait de prendre en charge la personne pendant son séjour en Suisse ne peut être assimilé à un entretien permanent.

- Les requérants en voyage officiel sont exonérés des frais de visa

*\*les prix peuvent changer sans préavis*

Les informations ci-dessus sont susceptibles de changer à tout moment , nous vous conseillons de consulter notre site [www.eda.admim.ch/dakar](http://www.eda.admim.ch/dakar) pour vos prochains voyages



L'usage du téléphone portable est strictement interdit dans la salle d'attente.



